



Objet : Réunion du Conseil d'Administration

Membres présents : Mélanie BARRAY, Benoît BAROCHE, Béatrice BELTRAME, Stéphane BELTRAME, Guy CHENE, Thomas GUILLAIS, Cyrille LATTELAIS, Bertrand MEGIE, Nathalie NAMBOT, Flavien PAUTREL, Irène MENARD, Sébastien BOURDIN

Membres absents excusés : Jérémie BERTIN, Alexandre GOSSE, Fabienne MARGUERITTE, Marc DEBON, Sarah MADELAINE, Florent ANDRIEU

Membres absents :

Invités : Estelle LANIER, Sylvie LOZE, Mickael HUET, Guillaume PRIETO, Sandrine CROMBEZ, Patrick FAGEOL

Date : 23 juin 2021

Heure : 19h30

Lieu : Visioconférence

Ordre du Jour :

1) Présentation de l'état du projet de Ligue (Sébastien)

Présentation en exemple de la démarche au travers du secteur développement.

Le détail des diagnostics des comités sera partagé avec eux courant de l'été afin d'arriver à une convergence de ces diagnostics.

Le scénario retenu est celui centré sur le développement.

Les moyens engagés sur les axes secondaires seront maintenus.

Les objectifs sont ensuite déclinés en plan d'action.

Une évaluation sera menée tout au long de l'olympiade ainsi qu'en toute fin.

Le dossier complet et le fichier Excel à jour sera transmis aux comités.

Concernant la mutualisation d'emploi, la Ligue n'a pas les moyens de création d'un emploi supplémentaire mais peut être support administratif pour la gestion de l'emploi.

Un Conseil des présidents de comité est prévu pour validation le 9 juillet à 19h30.

2) Affectation des fonds de solidarité (Guy)

Il a été fait une demande d'accès au fond de solidarité par l'intermédiaire du service des impôts avec une réponse favorable de 40 000€.

Benoît indique qu'en prenant en compte la baisse des recettes de licences et la diminution des charges et malgré les incertitudes sur les recettes non fixées on obtiendrait un excédent de 20 000€. Il est proposé de mobiliser 30 000€ à redistribuer aux clubs ayant joué le jeu de la licenciation au prorata des licences payantes prises en 2020/2021 (adopté à l'unanimité).

- 3) Désignation du référent Ligue de prévention des violences sexuelles et sexistes. Béatrice proposée pour cette fonction (Adopté à l'unanimité)
- 4) Informations du Président :

Les missions des CTN sont en cours de redéfinition. Si le dispositif était abandonné il pourrait être remplacé par un système de « directeurs de ligues », mais pas de notification officielle pour l'instant.

La notification du dialogue de gestion 2021 est arrivée pour un montant total de 18 941€ répartis de la façon suivante : Axe 1 - Développement : 9 000€. Axe 2 - Emploi Formation : 3 000€. Axe 3 - Pratique sportive : 6 000€. Enveloppe critères fixes : 941€. Un acompte de 75% soit la somme de 14 206€, sera versée début juillet. Les derniers 25% seront versés après le bilan de fin de saison. Nous déciderons ultérieurement avec les comités de la répartition locale, compte tenu des restrictions de pratique depuis le début 2021.

Concernant l'ANS, il est encore trop tôt pour connaître quel sera le sort réservé aux différents dossiers normands. L'aide pour la constitution des dossiers a beaucoup occupé la cellule de la ligue. Les demandes se sont beaucoup focalisées sur « l'éligibilité » des actions envisagées. (Moins sur l'aspect réaliste des demandes d'aide). Les directives ANS ont pris pour repère l'enveloppe 2020 (+ 5 % possibles). Pour mémoire, pour les clubs en 2020 : soit 7 745€ pour 4 clubs retenus. 14 dossiers déposés en 2021, 11 retenus par la « pré instruction fédérale ». Nous avons donc sollicité l'ANS pour que soit prise en compte, pour repère, plutôt la campagne 2019 (10 clubs normands retenus pour un total attribué de 19 838€). Retour de la fédération après le CA pour indiquer que c'est bien l'année 2019 qui a été prise en compte comme repère pour fixer l'enveloppe « clubs ».

Signature du manifeste CROS sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes (adopté à l'unanimité)

L'UNSS souhaite établir une convention dans le cadre des Gymnasiades de mai 2022 à Deauville. Le CA donne son accord de principe.

- 5) Commission jeunes : Proposition de nouveau règlement du Championnat de Normandie jeunes. Adopté à l'unanimité
- 6) Décisions reportées du précédent CA :
 - a. Date de l'Assemblée Générale

Vendredi 15 octobre à 19h30 à Lisieux avec étude d'une possibilité de visioconférence pour ceux ne pouvant se déplacer.

- b. Décision sur le transfert de la charge financière d'organisation de la formation initiale d'arbitrage de la Ligue vers les Comités (Cyrille)

Irène rapporte que le comité 14 s'est prononcé en faveur de la délocalisation des formations mais contre le transfert de la charge financière.

Patrick indique qu'il pourrait être utile qu'un cahier des charges soit réalisé pour savoir quelles sont les responsabilités de chaque partie.

Cyrille indique que la délocalisation en intégrant des adjoints locaux pourrait également inciter plus de monde à monter en grade.

Sébastien précise que des formations virtuelles vont pouvoir être mises en place dès la saison prochaine.

Cyrille proposera un cahier des charges avec estimation des coûts d'ici septembre.

- c. Décision sur la prolongation de la prise en charge par la Ligue de 50€ par licence pour les doubles licenciés FFSA/FFBAD (Béatrice)

Elle sera soumise à la condition que le club organise au minimum une journée inclusive en rapport avec le handicap et qu'il licencie tous ses adhérents. Adopté à l'unanimité.

- d. Décision sur l'adhésion (120€) de la Ligue à l'association « Colosse aux pieds d'argile » (Béatrice).

L'adhésion ouvre à des actions de sensibilisation, des formations et de l'accompagnement. La ligue étant une instance déléguée de la fédération, il convient de se renseigner sur la déclinaison de l'adhésion de fédérale. Décision reportée à un prochain CA.

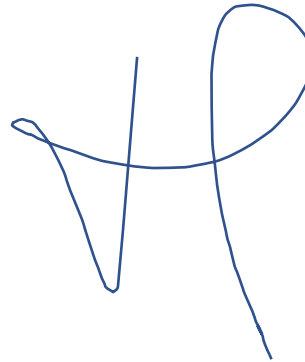
7) Questions diverses

Benoît pose la question de l'assouplissement des conditions de structuration pour les ICR uniquement pour la saison à venir. Le CA demande à la commission ICR d'étudier ces possibilités d'assouplissement provisoire.

Prochaine réunion de CA fixée au 7 septembre à 19h00 souhaitée en présentiel au CSN.

Fin de la réunion 22h30

Le Secrétaire Général
Thomas GUILLAIS



Résultats du vote d'approbation du compte rendu :

27/06/2021 17:02:06	Alexandre GOSSE	Je m'abstiens
27/06/2021 18:23:35	flavien	Pour
27/06/2021 19:25:35	LATTELAIS	Pour
27/06/2021 21:09:08	Barray	Pour
27/06/2021 21:34:04	Guy Chêne	Pour
29/06/2021 14:10:48	Stephane B	Pour
29/06/2021 14:11:04	Beatrice	Pour
29/06/2021 14:50:57	Barray	Pour
02/07/2021 14:31:49	Sebastien Bourdin	Pour
02/07/2021 17:54:10	Nambot Nathalie	Pour
04/07/2021 15:49:59	Sarah	Pour
04/07/2021 17:51:36	Thomas	Pour